



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 22 mai 2026

Objet : Question parlementaire n° 4000 du 28 avril 2026 de Monsieur le Député Yves Cruchten et de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo concernant « Litige concernant les dégâts constatés après les travaux de rénovation de la piste d'atterrissage et de décollage au Findel ».

Madame la Ministre,

En date du 28 avril 2026, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder à mes services une prolongation du délai de réponse jusqu'au lundi 8 juin 2026, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des Travaux
publics

(s.) Yuriko Backes